

L'an deux mil dix-neuf et le treize décembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de la commune de La Beaume, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul BELLET, le maire.

Présents : MM. CANDY Roger, FOURNIER Bernard, CASTAGNO Pierre, VELLA Rémy, Mmes ELAPHOS Marie-Hélène, BÉGOU Yvette, NOISIER Françoise et BENACCHIO Patricia.

Absent : M. ARNAUD Loïc.

Secrétaire de séance : M. CANDY Roger.

Lecture du précédent compte rendu : approuvé et signé.

En début de séance le maire a fait observer une minute de silence en hommage à Gilbert BELLON, conseiller municipal, qui est décédé le 13 octobre dernier.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor (suite au changement de Trésorerie) :

Suite au changement de Trésorerie en 2019 il est nécessaire d'attribuer l'indemnité de conseil et de confection du budget, allouée chaque année, au receveur municipal de Veynes.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Centre de Gestion de la Fonction Publique : convention relative à la prise en charge des situations médicales des agents :

Le Centre de Gestion soumet aux collectivités adhérentes une proposition de convention leur permettant de procéder à l'avance du paiement des factures d'honoraires médicaux des agents qui leur seront remboursés dans un deuxième temps. Cette procédure est destinée à favoriser le respect du secret médical.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Vente de la maison ZELT : Une estimation avait été faite en 2017 par une agence immobilière. Le maire propose de mettre ce bien en agence pour le vendre.

UV : Suite aux problèmes rencontrés depuis le début du mois de septembre il y a eu beaucoup de pannes et de coupures de courant sur le réseau. Une réunion avec l'ARS, l'entreprise qui a installé les UV et le bureau d'études s'est déroulée avec le maire et les adjoints afin de faire le point sur cette situation. Parmi les propositions avancées il a été retenu celle de la pose d'un filtre pour la turbidité de l'eau. Il faudra aussi mieux aérer le local technique afin de faire baisser le taux d'humidité pour les installations électriques.

Comité des Fêtes : Le bilan de l'année 2019 est positif et le Défi Rock & Road est reconduit en 2020.

Travaux futurs sur les réseaux humides : Le maire fait le point sur les aménagements à poursuivre (réseau de transfert, stations d'épurations, assainissement à étudier à La Bégüe, conduite d'eau potable à renouveler jusqu'à Chaires...).

Secrétariat : L'ordinateur de la mairie est tombé en panne et n'a pas pu être réparé. Il a fallu le remplacer en urgence et les techniciens ont réussi à récupérer les fichiers afin de les réinstaller avec les logiciels nécessaires sur le nouveau poste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40 minutes.